



DIOCÈSE

TARBES ET LOURDES



Les équipes d'animation paroissiales



Orientations pour le diocèse de Tarbes et Lourdes

Disponible à la maison diocésaine Saint-Paul,
51 rue de Traynès 65000 TARBES.
Renseignements auprès de votre paroisse.

Egalement en téléchargement sur :

www.catholique65.fr

Les équipes d'animation paroissiales

Dans l'Église, la charge pastorale est confiée à un prêtre que l'évêque nomme comme curé. Un curé est celui qui prend soin (cura : le soin) de la communauté qui lui est confiée et de l'évangélisation de la population à laquelle il est envoyé.

(voir à la fin : *Que dit le droit de l'Église ?*)

Pourtant, s'il est totalement responsable de la mission qui lui est confiée, un curé ne peut la porter tout seul ; il l'exerce en communion et en collaboration avec les baptisés qui participent à la fonction prophétique, sacerdotale et royale de Jésus-Christ par le baptême et la confirmation.

« Sous le nom de laïcs, on entend ici tous les fidèles, en dehors des membres de l'ordre sacré et de l'état religieux reconnu dans l'Église qui, étant incorporés au Christ par le baptême, intégrés au Peuple de Dieu, et participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part, dans l'Église et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien. » Lumen Gentium, 31

« À tous les laïcs, par conséquent, incombe la noble charge de travailler à ce que le dessein divin de salut parvienne de plus en plus à tous les hommes de tous les temps et de toute la terre. La voie doit donc leur être ouverte de toutes parts pour que, selon leurs forces et selon les nécessités des temps, ils puissent activement participer, eux aussi, à l'œuvre de salut qui est celle de l'Église. » Lumen Gentium, 33

► **Une Équipe d'Animation Paroissiale est un conseil qui entoure le curé** et qui partage avec lui, pour quelques années, la responsabilité de la mission de l'Église dans le territoire paroissial. Ses membres sont désignés par le curé (ce qui n'empêche pas une élection de certains d'entre eux par les paroissiens). Ils ont une responsabilité pour porter l'ensemble de la mission avec lui.

► Cela signifie que, loin d'être seulement les représentants d'un service (catéchisme, animation liturgique...), d'un mouvement, d'un groupe particulier ou d'une spiritualité personnelle, **ils participent au conseil en cherchant toujours le bien de toute la communauté**, la communion des paroissiens entre eux, avec l'Église diocésaine et l'Église universelle et la cohérence avec les orientations proposées par le curé.

*« La communion ecclésiale est donc un don, un grand don de l'Esprit Saint ; les fidèles sont invités à le recevoir avec reconnaissance et, en même temps, à **vivre avec un grand sentiment de responsabilité**. Cela se réalise concrètement par leur participation à la vie et à la mission de l'Église, au service de qui les fidèles laïcs mettent leurs ministères et leurs charismes variés et complémentaires. » Christifideles Laïci, 20*

Une EAP est représentative de la communauté, de la diversité de la population, de ses activités, de son histoire.



► Elle n'est pas forcément uniquement constituée de représentants des services paroissiaux, des mouvements ou des villages.

► Elle doit aussi intégrer des personnes de toutes les générations et des personnes encore engagées dans la vie active même si elles n'ont pas de responsabilités dans la paroisse.

1 L'EAP donne une vision pastorale avec le curé et jamais sans lui.

Qu'est-ce qu'une vision ?

▶ C'est un regard sur l'avenir de la communauté qui inspire un dynamisme missionnaire dans le cœur des paroissiens, des fidèles, des baptisés. Elle répond à la question de savoir où l'on va, ce qu'on recherche pour la paroisse, où on veut mettre son énergie et où on place les priorités.

▶ Recherchée dans la lumière de l'Esprit Saint, de ce que « l'Esprit dit aux Églises » (Apocalypse chapitres 2 et 3), la vision donne une direction à la communauté et des critères de discernement au moment des décisions à prendre.

▶ Ouvrant un horizon, révélant un projet concret pour la paroisse, elle donne aux fidèles un désir et des raisons de s'engager pour participer à cette œuvre commune.

▶ Cette vision se construit à partir de la réalité de la communauté, de son histoire, de sa situation présente, de la population à laquelle elle est envoyée.

La vision part donc d'un regard sur

1- En cherchant à connaître et à comprendre le territoire, le champ que Dieu confie à la communauté.

> Une activité agricole en renouvellement, des industries qui s'installent, plusieurs collèges et lycées, une population qui vieillit ou qui se renouvelle...

2- En analysant

Ses forces > Un nouveau curé plein d'entrain, des finances correctes...

Ses faiblesses > des équipes vieillissantes, pas de communication, des paroissiens dispersés...

Les opportunités > construction de nouveaux logements pour les familles, un projet de réaménagement des locaux paroissiaux, une municipalité qui demande une collaboration pour le tourisme...

Les menaces > des locaux en ruine, des divisions profondes, une municipalité qui veut reprendre le presbytère...

la paroisse ou l'ensemble paroissial :



3- En écoutant les attentes de ceux qui vivent sur le territoire de la paroisse :

> attention aux jeunes, proximité avec les agriculteurs, présence aux vacanciers, accompagnement des parents, recherche de sens, de racines, de profondeur, de silence...

4- En discernant des priorités : Mission vers les jeunes, liturgie plus développée, formation des fidèles...

Une vision se décline sur le long terme.

Elle engage la communauté pour les années à venir (pour 3 ans, 5 ans, 10 ans...) et se discerne dans l'Esprit Saint en EAP.

Elle se déploie dans le temps. Non pas en cherchant une forme d'efficacité importée du monde de l'industrie ou de la technique mais selon des phases plutôt biologiques : la semence, la germination, l'enracinement, le déploiement, la floraison, la maturation, la récolte. C'est dans ce rythme-là qu'est accueilli le travail de la grâce selon le mot de Saint Paul : « *Moi, j'ai planté, Apolos a arrosé ; mais c'est Dieu qui donnait la croissance. Donc celui qui plante n'est pas important, ni celui qui arrose ; seul importe celui qui donne la croissance : Dieu.* » 1 Corinthiens 3, 6-7

La vision aide chacun à trouver sa juste place dans le corps qu'est l'Eglise. Elle est régulièrement communiquée, partagée et détaillée à toute la communauté.

② L'EAP définit la vision en veillant à ce que les fondamentaux de la vie paroissiale soient assurés, suivis, dynamisés, encouragés.

Ils sont au nombre de cinq :

- ▶ **La prière** : Il s'agit là de la prière liturgique, de la célébration des sacrements et des funérailles ; mais c'est également l'encouragement à la prière personnelle.
- ▶ **L'évangélisation** : au sens de ce que le Pape François appelle « sortir » pour rejoindre ceux qui ne connaissent pas le Christ ou ceux qui l'ont oublié.
- ▶ **L'accueil** et l'intégration de tous dans la communauté ; en particulier des catéchumènes.
- ▶ **La fraternité** qui débute évidemment dans la paroisse mais qui se poursuit comme un engagement au service de toute la population (ce peut être le soutien aux personnes en situation de précarité, l'aide aux parents, aux familles, aux enfants scolarisés, aux migrants, la visite aux personnes isolées ou malades...)
- ▶ **La formation**, nécessaire pour cultiver sa foi et pour s'engager dans la mission.

③ L'EAP est un lieu de discernement ; souvent dans le temps long, le temps de la maturation, de l'analyse, de l'évaluation des capacités de la communauté et des charismes de chacun.

Elle accueille ce que l'Esprit Saint dit à l'Eglise : en prenant en particulier le temps de la prière commune, de l'invocation au Saint Esprit. Mais en recevant aussi avec bienveillance les projets, les propositions, les initiatives des fidèles.

4 L'EAP entretient l'espérance dans la communauté face au découragement et au vieillissement, face à la tentation de baisser les bras, face au progrès de la sécularisation et de l'indifférence religieuse.

Elle est toujours animée d'un regard théologal sur les paroissiens, sur la vie de la communauté, sur la population à laquelle elle est envoyée et sur les événements du monde qu'elle cherche à comprendre dans la foi, l'espérance et la charité. Elle prépare l'avenir en donnant des missions aux plus jeunes, en suscitant des vocations sacerdotales, en assurant la formation des fidèles, en se mettant à l'écoute des initiatives d'évangélisation qui sont prises dans l'Église.

5 Dimension spirituelle et fraternelle

L'EAP est une communauté où l'on prie, où l'on se porte dans la prière, où chacun prend le temps de la lectio divina, la lecture personnelle et croyante de la Parole de Dieu. Une réunion de l'EAP commence en écoutant la Parole de Dieu et en invoquant l'Esprit Saint. C'est un lieu de fraternité, d'encouragement dans la foi et dans la mission. On y cultive une atmosphère de confiance, de partage sur des sujets d'actualité ou des sujets plus personnels. On réserve aussi des moments conviviaux ou des moments de fête.

6 De la logique de fonctionnement à la logique de mission

L'expérience actuelle des EAP met en lumière deux tentations :

La première serait de réduire l'EAP à « faire tourner » la paroisse. On la confine à une mission de fonctionnement : la messe du dimanche est assurée, le catéchisme est organisé, les funérailles sont célébrées, un apéritif est régulièrement prévu... Tout tourne... mais avec un fond de lassitude exprimé par certains : il faut faire chaque année la même chose avec moins de fidèles, moins de moyens, moins de personnes engagées. On comprend que ce soit usant.

La seconde tentation est la conséquence de la première : quand il n'y a plus vraiment de projets missionnaires, quand les chrétiens ne font plus qu'organiser paisiblement la vie de la communauté, quand il n'y a plus d'élan, plus rien de mobilisateur, une forme de vieillissement atteint le corps entier de la paroisse. Il s'agit d'abord d'un vieillissement des esprits : on ne sait plus se renouveler, on se concentre sur des détails ; on entre dans une forme de routine, d'ennui.

« L'accoutumance nous séduit et nous dit que chercher à changer quelque chose n'a pas de sens, que nous ne pouvons rien faire face à cette situation, qu'il en a toujours été ainsi et que nous avons survécu malgré cela. À cause de l'accoutumance, nous n'affrontons plus le mal et nous permettons que les choses "soient ce qu'elles sont", ou ce que certains ont décidé qu'elles soient. Mais laissons le Seigneur venir nous réveiller, nous secouer dans notre sommeil, nous libérer de l'inertie. Affrontons l'accoutumance, ouvrons bien les yeux et les oreilles, et surtout le cœur, pour nous laisser émouvoir par ce qui se passe autour de nous et par le cri de la Parole vivante et efficace du Ressuscité. » Pape François, Gaudete et Exultate, 137

Dans ces moments-là, il n'y a plus d'horizon ; on ne sait plus comment aller au large à l'invitation du Seigneur. On n'a plus conscience d'être envoyés par le Christ dans le vent de l'Esprit Saint : on a alors l'impression de gérer une défaite annoncée. Du coup, on ne sait plus appeler aux responsabilités dans la paroisse parce qu'on ne donne plus envie à personne de se joindre à la mission.

« Personne ne résiste s'il reste au point mort, s'il se contente de peu, s'il cesse de rêver de faire au Seigneur un don de soi plus généreux. Encore moins, s'il tombe dans un esprit de défaite, car « celui qui commence sans confiance a perdu d'avance la moitié de la bataille et enfouit ses talents [...] le triomphe chrétien est toujours une croix, mais une croix qui en même temps est un étendard de victoire, qu'on porte avec une tendresse combative contre les assauts du mal ».

Pape François, *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 85 EG, 14

Il est normal que, face à la sécularisation et à l'indifférence religieuse nous nous posions des questions et que nous en arrivions à douter. Nous pouvons évidemment douter de nos capacités à proclamer l'Évangile aujourd'hui dans un monde qui prétend s'en passer. Mais nous ne pouvons pas douter de Dieu, de ses promesses, de sa fidélité, de son alliance, de la mission qu'il nous confie. Il est bon de méditer une fois encore ce beau passage de l'Évangile de Saint Luc :

« Jésus dit à Simon : « Avance au large et jetez vos filets pour la pêche. » Simon lui répondit : « Maître nous avons peiné toute la nuit sans rien prendre ; mais, sur ta parole, je vais jeter les filets. » Et l'ayant fait, ils capturèrent une telle quantité de poissons que leurs filets allaient se déchirer. » Luc 5, 4-6.

En travaillant sur les EAP, nous voulons accomplir cet acte de foi et entrer dans une dynamique missionnaire et en répondant à l'appel du Seigneur à avancer en eau profonde. Nous voulons servir notre Église dans une joie renouvelée en nous appuyant sur le Seigneur et sur le souffle de l'Esprit qui nous emmène au large.

L'Esprit Saint assure la jeunesse de l'Église. C'est lui qui nous conduit et suggère un élan nouveau, des initiatives innovantes pour aller chercher ceux et celles qui ne fréquentent plus nos paroisses et qui sont bien souvent des baptisés.

« Dieu est toujours une nouveauté, qui nous pousse à partir sans relâche et à nous déplacer pour aller au-delà de ce qui est connu, vers les périphéries et les frontières. Il nous conduit là où l'humanité est la plus blessée et là où les êtres humains, sous l'apparence de la superficialité et du conformisme, continuent à chercher la réponse à la question du sens de la vie. Dieu n'a pas peur ! Il n'a pas peur ! Il va toujours au-delà de nos schémas et ne craint pas les périphéries. Lui-même s'est fait périphérie (cf. Ph 2, 6-8 ; Jn 1, 14). C'est pourquoi, si nous osons aller aux périphéries, nous l'y trouverons, il y sera. Jésus nous devance dans le cœur de ce frère, dans sa chair blessée, dans sa vie opprimée, dans son âme obscurcie. Il y est déjà. » Pape François, Gaudete et Exultate, 135

L'EAP porte la responsabilité, avec le curé, de l'élan missionnaire, du désir de faire connaître le Christ, non par prosélytisme, mais pour partager avec tous la joie de l'Évangile.

*«L'Esprit habite dans l'Église et dans le cœur des fidèles comme dans un temple, en eux Il prie et atteste leur condition de fils de Dieu par adoption. Cette Église qu'Il introduit dans la vérité toute entière et dont Il assure l'unité dans la communion et le service, **Il la bâtit et la dirige grâce à la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques**, Il l'orne de ses fruits. Par la vertu de l'Évangile, Il rajeunit l'Église et Il la renouvelle sans cesse, l'acheminant à l'union parfaite avec son Époux. L'Esprit et l'Épousé, en effet, disent au Seigneur Jésus: Viens! »* Lumen Gentium, 4

Tournons le dos au vieillissement des esprits et au découragement ! Le Christ nous envoie ; l'Esprit Saint nous habite et nous rend capable d'annoncer l'Évangile en laissant derrière nous la peur et la honte : il nous donnera la capacité de témoigner de notre foi au Dieu vivant.

Quelques règles pour la vie des EAP

- ▶ **La régularité** : si l'EAP est vraiment un lieu d'élan pour la communauté et une fraternité autour du curé, elle doit se réunir régulièrement : une à deux fois par mois.
- ▶ **Le nombre de membres** : pour être enrichissante, pour que la réflexion soit féconde, il faut entre 6 et 12 membres. Au-delà, il devient difficile de conduire la réflexion et de parvenir à des décisions partagées.
- ▶ **La composition** : il faut veiller à la diversité des générations (penser à la présence des 30-50 ans !), des états de vie, des expériences de vie chrétiennes, des engagements de chacun. Il est également important que les EAP, sans céder à l'illusion de la parité, soit un lieu de collaborations entre hommes et femmes. *Tous les prêtres et diacres actifs pour le service d'un secteur paroissial sont invités à l'EAP.*
- ▶ **Les mandats** : l'appel à participer à une EAP doit s'accompagner d'une lettre de mission donnée par le curé qui précise :
 - Le contenu de la mission (ce qu'on attend d'un membre de l'EAP).
 - La durée de la mission (3 ans ? 4 ans ? 6 ans ?...).
 - Peut-être aussi, dans l'idéal : comment se fait la relecture, avec le curé, de la participation à l'EAP ?
- ▶ **Le renouvellement des membres** de l'EAP est indispensable pour éviter l'épuisement des mêmes personnes et donner leur place à de nouveaux paroissiens, à des idées et des projets nouveaux.

La conduite des réunions. Quelques points d'attention :

- > **Préparer un ordre du jour**, prévoir un animateur, rédiger un compte-rendu.
- > **Bien définir le périmètre des décisions à prendre** pendant la rencontre pour ne pas être tenté de se perdre dans des détails. Une EAP ne fait pas tout, n'organise pas tout de A à Z : elle sait aussi déléguer et confier des missions.
- > **Travailler sur le mode de participation aux rencontres :**
 - comment chacun participe personnellement en prenant la responsabilité d'une parole ;
 - comment chacun laisse la parole aux autres ;
 - comment les émotions sont gérées ;
 - comment les idées de chacun sont accueillies et respectées avant d'être discutées ;
 - comment la liberté de parole est assurée pendant les échanges.
- > **Laisser des idées avancer.** Laisser le temps d'un discernement, d'une maturation ; il faut parfois enclencher des processus sans avoir encore de solutions définitives.
- > **Assurer le lien entre la communauté paroissiale et l'EAP**
 - Est-ce que les fidèles savent qu'il y a une EAP ?
 - Comment l'EAP rend-elle compte du travail accompli ?
 - Comment l'EAP se met-elle à l'écoute des paroissiens ?
 - Comment accueille-t-elle les nouveaux paroissiens, les idées neuves ?

Que dit le droit de l'Église ?

Can. 515 - § 1. La paroisse est la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière, et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'Évêque diocésain.

Can. 519 - Le curé est le pasteur propre de la paroisse qui lui est remise en exerçant, sous l'autorité de l'Évêque diocésain dont il a été appelé à partager le ministère du Christ, la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée, afin d'accomplir pour cette communauté les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration éventuelle d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par des laïcs, selon le droit.

Can. 536 - § 1. Si l'Évêque diocésain le juge opportun après avoir entendu le conseil presbytéral, un conseil pastoral sera constitué dans chaque paroisse, présidé par le curé et dans lequel, en union avec ceux qui participent en raison de leur office à la charge pastorale de la paroisse, les fidèles apporteront leur concours pour favoriser l'activité pastorale. § 2. Le conseil pastoral ne possède que voix consultative et il est régi par les règles que l'Évêque diocésain aura établies.

L'exhortation apostolique Christifideles Laici

est la synthèse des travaux du synode des évêques réuni à Rome en 1987 et qui avait pour thème la « vocation et la mission dans l'Eglise et dans le monde vingt ans après le Concile Vatican II ». Le saint pape Jean-Paul II analysait la vie de l'Eglise et la mission des baptisés dans la perspective d'une ecclésiologie de communion.

En voici quelques extraits :

La communion ecclésiale se présente, pour être plus précis, comme une communion « organique », analogue à celle d'un corps vivant et agissant: elle se caractérise, en effet, par la présence simultanée de la diversité et de la complémentarité des vocations et conditions de vie, des ministères, des charismes et des responsabilités. Grâce à cette diversité et complémentarité, chacun des fidèles laïcs se trouve en relation avec le corps tout entier et, au corps, il apporte sa propre contribution.

Jean-Paul II, *Christifideles Laici*, 20

« C'est en tant que membre de l'Eglise que chacun participe à la triple fonction du Christ, comme l'enseigne clairement l'apôtre Pierre; il appelle, en effet, les baptisés « la race choisie,

le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple qui appartient à Dieu » (1 P 2, 9). Et c'est justement parce qu'elle découle de la communion ecclésiale, que cette participation des fidèles laïcs à la triple fonction du Christ exige d'être vécue et réalisée dans la communion et pour la croissance de cette communion même. »

JP II, *Christifideles Laici*, 14

« Le fidèle laïc « n'a pas le droit de se renfermer sur lui-même, en s'isolant spirituellement de la communauté, mais il doit vivre en un partage continu avec les autres, dans un sens très vif de fraternité, dans la joie d'une égale dignité et dans l'intention de faire fructifier avec les autres l'immense trésor reçu en héritage. L'Esprit du Seigneur lui donne à lui, comme aux autres, des charismes multiples, Il l'appelle à divers ministères et diverses charges, Il lui rappelle, comme Il le rappelle aux autres pour leur rapport avec lui, que ce qui le distingue, ce n'est pas un supplément de dignité, mais une habilitation spéciale et complémentaire au service ... C'est ainsi que les charismes, les ministères, les charges et les services du fidèle laïc existent dans la communion. Ce sont là des richesses complémentaires pour le bien de tous, sous la sage conduite des Pasteurs ».

Christifideles Laici, 20

**J'aimerais remercier tous ceux et celles qui sont engagés
ou vont s'engager dans les Equipes d'Animation Paroissiales.
Merci pour votre disponibilité ! Merci d'œuvrer à l'annonce
de l'Évangile aux côtés des prêtres et des diacres ! Merci
d'avoir pris votre baptême au sérieux et de participer à la
mission du Christ !**

C'est une joie pour moi de vous retrouver chaque année
à la Maison Saint-Paul pour travailler sur un sujet et vous
présenter les chantiers pastoraux du diocèse.

Que le Seigneur vous bénisse !

+ Nicolas Brouwet

21 octobre 2018

communication@catholique65.fr
Service diocésain de la communication
Tél. 05 62 42 78 01



Maison diocésaine Saint-Paul
51 rue de Traynès 65000 TARDES
www.catholique65.fr